



*Communiqué de presse, 24 mars 2023*

## L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE APPORTE SON SOUTIEN AUX PROPOSITIONS DE LA CONFÉRENCE DES DOYENS DES FACULTÉS DE PHARMACIE CONCERNANT LA RÉFORME DE L'ENTRÉE DANS LES ÉTUDES DE SANTÉ (REES)<sup>1</sup>.

Le constat actuel et chiffré de la désaffection de la filière Pharmacie par les étudiants entrant dans le cursus des études de santé révèle une diminution des entrées en 2<sup>ème</sup> année des études, qui débutée dès 2021-2022, dépasse les 1 000 places perdues pour l'année 2022-23 (sur 3 804 disponibles). Si aucune mesure n'est prise rapidement, une perte d'environ 1 000 diplômés dans cinq ans et les années suivantes s'annonce, alors que le déficit de pharmaciens est patent dans tous les domaines d'activité de la profession. Un manque d'environ 10 000 industrie pharmaceutique est déjà estimé actuellement.

Sachant que 30 % de nos compatriotes vivent dans des déserts médicaux, il est impératif de ne pas surajouter des déserts pharmaceutiques. Les officines pharmaceutiques représentent un remarquable maillage territorial de professionnels de la santé de premier recours, accessibles facilement pour tous les patients.

Alors même que les missions des pharmaciens augmentent, il est totalement légitime de s'alarmer des risques de la REES. En effet, en l'état, tous les partenaires dans le domaine de la santé s'accordent pour dire que le système REES à deux entrées, très complexe à mettre en place par les Universités, est également très difficile à comprendre par les bacheliers.

L'Académie nationale de Pharmacie considère dangereux et inutile d'attendre plus longtemps pour tirer les conclusions de la mise en place de la REES. Les premiers résultats d'objectifs affichés par la REES, peuvent d'ores et déjà être analysés : les modèles PASS/LAS (Parcours d'accès spécifique en santé /Licence Accès Santé) ne contribuent ni à la lisibilité ni même à la visibilité des parcours d'études en filières de santé par les lycéens. Ils n'améliorent pas l'orientation des étudiants, compte-tenu des disparités importantes d'application entre les Universités en termes d'enseignements, de pourcentages de postes attribués aux PASS et LAS et du nombre des LAS proposés, démontrant clairement une inégalité de traitement des étudiants sur le territoire national. La réforme de la REES est loin d'avoir contribué à une orientation plus juste et plus équitable. Les modèles PASS/LAS perpétuent une hiérarchisation des filières, essentiellement favorable à la médecine et sans amélioration du profil académique et social des étudiants, revendiquée par la réforme.

La Conférence des Doyens des facultés de Pharmacie, après une évaluation des dangers de la REES pour la filière Pharmacie, s'est mise à disposition du MESR. Elle a fait des propositions pour repenser la réforme d'entrée dans les études dans le but de répondre aux enjeux de la formation des professionnels de santé face aux besoins actuels et futurs de la population. (communiqué de presse du 21 un 09 2022).

**L'AnP soutient avec conviction les propositions de la Conférence des Doyens de Pharmacie, visant à améliorer le système REES. Elle demande à Madame La Ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, face à l'émotion du monde pharmaceutique, de se saisir très rapidement de ce dossier en prenant en considération les propositions faites par la conférence des doyens.**

Chaque année, sans amélioration de la REES creusera encore plus le manque actuel de pharmaciens en France : la démographie pharmaceutique, déjà défavorable, ne pourra pas assurer les missions essentielles du tissu officinal auprès de la population si des mesures rapides et significatives ne sont pas prises.

#### Communiqué de presse de la Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie

La Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie a constaté en cette rentrée 2022/2023 un déficit de 30 % dans les admissions en 2<sup>e</sup> année des études de pharmacie par rapport aux places offertes. Ainsi près de 1 100 places sur les 3 800 ouvertes au recrutement en France sont vacantes à l'heure où nous assistons à une fuite massive des étudiant(e)s motivé(e)s par notre filière pour se former dans d'autres pays de l'UE.

Ce phénomène a touché à des degrés divers la totalité des facultés quelle que soit l'organisation du recrutement retenue par les universités (modèle PASS-LAS ou tout LAS). Ce résultat est particulièrement préoccupant car nous sortons de la seconde année de la mise en place de la réforme de l'entrée dans les études de santé avec des voies de recrutement PASS, LAS1 et LAS2 déjà pleinement déployées. Cette situation arrive paradoxalement dans un contexte où l'entrée dans nos études nous semble moins sélective qu'auparavant. Nous pensons que la réforme du 1<sup>er</sup> cycle des études de santé n'est pas bien comprise par les lycéens et leurs parents car les filières de santé accessibles n'apparaissent pas clairement sur la plateforme Parcoursup. Les étudiants que nous avons interrogés se sont inscrits pour des études de médecine, ils ne voient pas ou ne connaissent pas les autres métiers de la santé accessibles via la 1<sup>re</sup> année des études de santé et ce malgré la communication déployée intensivement par nos facultés dans les lycées et salons d'orientation en 2022. Par ailleurs, certaines LAS ne préparent pas aux études de pharmacie car elles n'enseignent pas les disciplines fondamentales nécessaires à l'exercice de la pharmacie.

Les doyens des facultés de pharmacie ne remettent pas en cause la réforme qu'ils ont accompagnée car elle assure une réduction de l'échec étudiant en première année et une diversification sensible des profils étudiants recrutés. Pour autant il nous paraît indispensable de revoir l'entrée dans les formations de santé via la plateforme Parcoursup pour donner à chaque filière de santé de la visibilité pour les lycéens et leurs parents. Nous pourrions ainsi prendre en charge, dès la première année, les étudiants dans un projet professionnel pharmaceutique cohérent.

Plus de 1 100 étudiants sont absents des bancs de nos facultés en cette rentrée universitaire 2022. Si ce phénomène devait perdurer pendant 5 ans nous perdrons 5 500 pharmaciens formés sur un potentiel de 19 000 ce qui contribuerait à déstabiliser inéluctablement notre système de soins sur le plan territorial. Nous ne pouvons faire ce constat sans trouver d'urgence une solution. Ce défaut de recrutement arrive d'ores et déjà dans un contexte où les pharmacies d'officine font face à une tension extrême sur l'ensemble du territoire en terme de recrutement de collaborateurs

pharmaciens conduisant à des fermetures. De même des pharmacies d'hôpitaux sont obligées de fermer faute de candidats formés ce qui amène à des restructurations hospitalières au détriment de la sécurité des soins. Les laboratoires de biologie médicale peinent à trouver des collaborateurs et l'industrie des médicaments et des produits de santé fait état d'un besoin accru d'environ 20 % de pharmaciens pour pouvoir se développer. La Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie de France est inquiète de cette situation mais elle est résolument déterminée à y remédier rapidement. C'est pourquoi nous sommes à la disposition de nos Ministres de tutelle pour repenser la réforme afin de répondre aux enjeux de la formation des professionnels de santé face aux besoins actuels et futurs de la population et aux nouvelles missions confiées aux pharmaciens. Nous insistons sur l'urgence de trouver une solution à cette mort annoncée des métiers de la pharmacie car il n'y a pas de raison que l'année 2023 ne soit pas identique à la précédente en termes de recrutement.